

Bourses scolaires à l'étranger :

Réponse de Madame Hélène CONWAY-MOURET, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, à Madame Joëlle Garriaud-Maylam, sénatrice des Français de l'étranger. (2 octobre 2012)

"La droite ne se contente plus d'une campagne de désinformation sur la PEC (prise en charge). Dorénavant, la sénatrice UMP Garriaud-Maylam dérape et accuse le président de la République de « mensonge » sur les bourses scolaires à l'étranger.

Il est temps que cela cesse, dans l'intérêt de nos compatriotes hors de France.

Il y a les faits : dans le projet de loi de finances présenté ce vendredi en Conseil des ministres, les crédits consacrés à la PEC sont bien reversés sur les bourses dans le cadre du triennum budgétaire. **L'engagement présidentiel est tenu.**

Cette programmation sur 3 ans, nous l'avions annoncée. Les bourses sont donc portées **de 93,6 millions d'euros à 110 millions d'euros pour 2013**. Puis, elles s'élèveront à **118 millions pour 2014** et nous arriverons à **125,5 millions en 2015**, ce qui **correspond bien au maintien des crédits**.

Contrairement au Gouvernement précédent qui savait que la prise en charge (PEC) était non seulement injuste socialement mais intenable financièrement et qui n'a rien fait, nous agissons.

Nous programmons sur 3 ans. Cela permet un système stable et offre une visibilité. Cela assure un financement en hausse. C'est agir en responsabilité dans un cadre budgétaire contraint.

Comme je l'ai annoncé, la suppression de la PEC constitue la première étape d'une réforme plus globale de notre système d'aide à la scolarité à l'étranger."